



COVID-19

Communiqué du Conseil administratif du 27 mars 2020

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Dans le contexte actuel et suite aux différentes mesures prises tant par le Conseil fédéral que par le Conseil d'Etat genevois, le Conseil administratif a pris certaines dispositions qui doivent être adaptées régulièrement en fonction de l'évolution de la situation.

A ce jour, ces dispositions sont les suivantes :

Administration communale

Tous les locaux sont fermés au public.

L'effectif du personnel communal est réduit et fonctionne sous le mode d'un tournus de collaborateurs.

La réception est ouverte sur rendez-vous pour l'établissement des cartes d'identité, ainsi que la délivrance d'attestations de domicile ou des médailles de chiens uniquement. ☎ 022.737.49.49

La couverture horaire global par le service de la police municipale est garantie.

Crèche de La Louchette

La crèche est fermée, mais un accueil est possible pour les enfants dont les deux parents sont réquisitionnés. Si vous êtes dans cette situation, merci d'adresser un courriel à louchette@popepoppa.ch.

Le Conseil administratif a décidé de renoncer à facturer l'écolage du 19 mars au 19 avril 2020, puis statuera de mois en mois.

Jardin d'enfants La Marelle

Le jardin d'enfants est fermé.

Ecole du Manoir

L'école du Manoir accueille uniquement les élèves dont les deux parents sont réquisitionnés. Si vous êtes dans cette situation, merci d'adresser un courriel à l'enseignante de votre enfant ou de téléphone ☎ 022.750.22.17.

Plan de solidarité communal

A la demande du Département de la cohésion sociale, un plan de solidarité communal a été mis en place.

Il est destiné aux habitants âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'aux personnes isolées ou vulnérables. Il propose :

- la livraison de courses, les mardis et vendredis. Une commande doit préalablement être effectuée,
- la livraison de repas à domicile, en collaboration avec l'IMAD,
- l'évacuation des poubelles,
- la promenade de chiens

Si vous désirez bénéficier de l'une ou l'autre de ces prestations, nous vous laissons le soin de contacter

**☎ 079 862 36 88 de 9h.00 à 13h.00
du lundi au vendredi
ou à l'adresse courriel gerdil@cogny.ch**

Si vous une personne dans votre entourage nécessite un soutien, nous vous remercions de contacter la Mairie afin de l'informer.

Levée des déchets et fermeture de la déchetterie du chemin du Tirage 9

Les levées des encombrants et des déchets de jardins sont supprimées.

La déchetterie intérieure du chemin du Tirage 9 est fermé au public le samedi.

Constructions

Tous les chantiers sont arrêtés, soit les travaux de transformation du bâtiment du Gerdil, les travaux de rénovations du restaurant de La Closerie et les travaux d'aménagement du ponton circulaire au quai de Cogany.

Manifestations et expositions

Toutes les manifestations ont été annulées ou reportées.

Les expositions au Manoir ont été reportées.

Subventions allouées

Le Conseil administratif confirme que les subventions accordées, même pour l'organisation d'évènements particuliers, sont maintenues et versées, même en cas d'annulation.

Activités sportives et culturelles d'été

Une décision sera prise quant au maintien de ces activités, selon l'évolution de la situation.

Emplois d'été

Une décision sera prise quant au maintien de ces emplois, selon l'évolution de la situation.

Espaces publics

Les places de stationnement au pré Byron ont été rendues inaccessibles.

L'esplanade en pavés située entre le Yacht Club et le Sauvetage de La Belotte a été interdite au stationnement.

Soutien aux commerçants occupant des locaux communaux

Le Conseil administratif a décidé de renoncer à l'encaissement des loyers des locaux commerciaux pour les mois d'avril et mai 2020. En fonction de l'évolution de la situation, le Conseil administratif adaptera les mesures à prendre pour aider les commerces communaux. Il les invite également à consulter le site de l'Etat de Genève concernant les mesures de soutien mises en œuvre par le canton (<https://www.ge.ch/covid-19-entreprises-commerces-chantiers/soutien-aux-entreprises-aux-independants>).

La situation évoluant de jour en jour, l'administration doit s'adapter constamment. Des informations seront mises régulièrement sur le site.

Pour votre protection et celles des autres, nous vous demandons instamment de respecter les mesures qui ont été mises en place. Nous comptons sur vous.

Le Conseil administratif

Liens utiles :

Comment se protéger?

Pour éviter toute propagation, et comme le rappelle l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la population est appelée à adopter les règles d'hygiène et de comportement suivantes:

[Recommandations à l'intention du grand public](#)

[Recommandations à l'intention des personnes vulnérables](#)

Lignes infos Coronavirus

Hotline - Genève

☎ Tél. 0800 909 400

Tous les jours de 9h à 21h.

Hotline - Office fédéral de la santé publique

☎ +41 58 463 00 00

Tous les jours, 24h sur 24h

En allemand, français, italien et anglais

Informations pour les voyageurs

www.safetravel.ch